Rapport du comité de condition féminine provincial 2021-2022

L'année qui se termine fut une année chargée, encore une fois, en termes de revendications pour la condition féminine. Les effets de la pandémie se font encore sentir tant au niveau des violences envers les femmes qu'au niveau des taux de participation des femmes au marché du travail. Cette année, la pénurie de place en garderie pousse certaines familles à devoir sacrifier un revenu afin de s'occuper des enfants en bas âge qui n'ont pas de place dans les services éducatifs à l'enfance.

La pandémie a aussi mis en lumière la nécessité de mieux rémunérer les emplois à prédominance féminine. Les impacts des coupures successives dans les services publics, dont la santé et l'éducation.

La prolongation des actions de la marche mondiale des femmes jusqu'à l'automne 2021 a occupé nos comités en 2021.

Au printemps 2022, avec la relance et la fin des mesures sanitaires les comités ont enfin pu se rencontrer en personne! C'est lors d'une tournée de toutes les régions que la représentante à la condition féminine (Sophie Bédard), l'adjointe (Diane Thomas), la coordinatrice (Kim Paradis) et le président de la CSD (Luc Vachon) ont pu outiller les comités régionaux et prendre connaissance des besoins spécifiques de chaque région pour orienter nos actions pour la prochaine année.

Lors de la journée annuelle de toutes les membres de tous les comités, un lieu d'échange essentiel à notre action, nous avons pu travailler un plan d'action pour l'avenir de nos revendications, porteur des réalités spécifiques de chacune des régions. Une conférence de Karen Messing sous l'angle de la femme a également soulevé beaucoup de réflexion auprès des membres présentes.

Représentations nationales :

Intersyndicale des Femmes

L'Intersyndicale est composée de représentantes de la condition des femmes de sept organisations syndicales : l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ, le Syndicat de la fonction publique et

parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

À l'automne 2021, dans le cadre des 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes, l'intersyndicale des femmes a invité les membres des comités à participer à un webinaire sur les violences conjugales.

Cette année, le thème de la Journée Internationale des droits des Femmes, le 8 mars, était "L'avenir est féministe ". Dans le cadre de cette journée, l'intersyndicale a participé au débat politique organisé par le collectif 8 mars avec les partis d'oppositions présents à l'Assemblée nationale sur leurs positions sur certains enjeux femmes. Comme outil, pour accompagner les affiches et les épinglettes, un microsite a été produit et diffusé dans nos organisations. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : https://www.lavenirestfeministe.com/

La journée annuelle a eu lieu le 2 juin 2022 à Québec. La journée portait sur les violences conjugales et l'intervention des syndicats. Nous avons participé au dépôt à l'Assemblée nationale d'une pétition réclamant des modifications à la loi sur les normes du travail afin d'obtenir 10 journées payées en cas de violences conjugales, afin de permettre aux victimes de quitter un domicile violent sans se retrouver dans la précarité financière.

Plusieurs documents qui ont été produits dans les dernières années ont été révisés, comme les fiches « Mythes et réalités ».

La coordination de la marche mondiale des femmes

La CSD est membre de la coordination québécoise de la marche mondiale des femmes (CQMMF). Les actions de la 5° action de la marche mondiale des femmes en 2020 ont été prolongées jusqu'au 17 octobre 2021. Bien que l'évènement de clôture ait eu lieu, nous continuons de travailler sur nos solidarités internationales et à faire vivre nos revendications jusqu'à la prochaine marche en 2025.

Les 5 revendications de la marche mondiale étaient :

- 1- Reconnaitre pleinement la valeur du travail des femmes en assurant un revenu qui couvre tous les besoins essentiels, notamment, en haussant immédiatement le salaire minimum à 15\$ l'heure.
- 2- Reconnaitre toutes les formes de violences faites aux femmes, les dénoncer, et contribuer à leur élimination, notamment en déployant une campagne nationale de sensibilisation en partenariat avec les organismes d'action communautaire autonome offrant des services spécifiques aux femmes et en rehaussant le financement à la mission globale de ces derniers.

- 3- Dans la perspective d'une transition écologique porteuse de justice sociale, nous exigeons du gouvernement qu'il mette en place des mesures d'accès à l'eau potable ainsi qu'à une alimentation de qualité à un prix accessible en adoptant une agriculture de proximité intégrant des principes de l'agroécologie et d'économie circulaire.
- 4- Puisque les femmes migrantes, immigrantes et racisées sont victimes de discrimination systémique, nous exigeons la mise en place de mesures adaptées pour lutter contre les discriminations sexistes et raciales. Ces mesures doivent tenir compte de la complexité des parcours d'intégration de ces femmes et leur garantir un accès aux services et aux droits, indépendamment de leur statut migratoire, et ce, avec une approche écosystémique. Pour ce faire, nous demandons au gouvernement de reconnaître et de valoriser les expertises des groupes représentant les intérêts de ces dernières.
- 5- Nous exigeons et réclamons :
 - que la justice s'applique pour que les femmes et les jeunes filles autochtones obtiennent réparation et le respect de leurs droits ;
 - que les forces policières cessent leur pratique de profilage racial et d'interpellation policière, les femmes autochtones ont 11 fois plus de risque de se faire interpeler que les femmes blanches;
 - la réparation pour la stérilisation forcée des femmes autochtones ;
 - la mise en place de mesures concrètes pour sécuriser la vie et le quotidien des femmes Autochtones.

Le comité consultatif femme en développement de la main-d'œuvre

La CSD est membre du comité consultatif femme en développement de la main-d'œuvre (CCF). Il s'agit d'un comité aviseur au niveau d'Emploi-Québec qui a pour mandat de promouvoir et d'appuyer l'intégration des femmes sur le marché du travail et leur maintien en emploi, il fait partie intégrante de la commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

En fait, aujourd'hui, s'il n'est plus exclusivement question de l'accès des femmes au travail, il est surtout question de l'accès à des emplois de qualité permettant une véritable sortie de la pauvreté, y compris pour celles qui se retrouvent au bas de l'échelle, ainsi qu'une réelle diversification professionnelle pour les femmes au-delà des obstacles sexistes.

Ce comité aviseur travaille sur les programmes offerts par Emploi-Québec, par exemple le programme *Ma place au soleil*, qui permet aux jeunes de moins de 25 ans, sans emploi ou avec un emploi précaire et un enfant à charge de retourner aux études.

Les membres du comité travaillent aussi sur des stratégies visant à favoriser la diversification des choix professionnels et la revalorisation des métiers à prédominance

féminine. D'ailleurs, le 16 novembre 2021 le CCF a tenu une journée de réflexion sur la valorisation des métiers à prédominance féminine.

À LA CSD

Ce printemps, pour la toute première fois, nous avons effectué la tournée de tous les comités régionaux afin d'outiller et d'entendre les membres sur les réalités spécifiques de leur région. Ces rencontres d'échanges sont toujours des lieux constructifs et qui nous mobilisent à continuer de se battre pour une meilleure égalité.

Chaque année, toutes les membres des comités régionaux se réunissent afin de réfléchir aux enjeux touchant les femmes de notre organisation. Réunies à Québec, le 1er juin 2022, nous avons discuté des enjeux des comités de condition féminine avec le président Luc Vachon, assisté à une conférence de Karen Messing, et élaboré un plan d'action.